

Coulon, le 22 JUIL. 2022

Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine  
Monsieur le Directeur régional de  
l'alimentation et de la forêt  
Immeuble le Pastel  
22 rue des Pénitents Blancs  
CS 13 916  
87 039 LIMOGES cedex 1

**Objet :** Schéma Régional de Gestion Sylvicole de Nouvelle-Aquitaine  
Dossier suivi par : S. Guihéneuf / L. Moreau

Monsieur le Directeur,

Vous avez transmis pour avis au Parc naturel régional du Marais poitevin le projet de Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) de la région Nouvelle-Aquitaine.

Après analyse de la cohérence du schéma avec les orientations de la charte de Parc naturel sur le territoire du Marais poitevin, le PNR émet un avis favorable à ce programme prenant en compte les spécificités paysagères et environnementales locales. La déclinaison du schéma permettra de poursuivre nos actions de replantations d'alignements d'arbres têtards et de peupliers, ressources essentielles pour notre paysage, supports d'économie, de biodiversité et capteurs de carbone.

Plus globalement, au regard de l'actualité en Gironde où les incendies ont dramatiquement détruit les forêts, j'attire votre attention sur la nécessaire adaptation du Schéma aux enjeux de préservation, de sécurité et de prise en compte du climat et de la biodiversité tant dans le choix des essences à envisager que dans les modalités de gestion durable et concertée des espaces forestiers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pascal Duforestel

Président du Parc naturel régional du Marais poitevin

